

# CHORUS 71



Déposé le 06/11/2009

## Edito

Une des originalités de la FSU est de garantir le droit d'expression pluraliste et le vote direct des adhérents de ses syndicats dans la phase préparatoire aux congrès fédéraux (congrès national à Lille du 1er au 5 février 2010, . congrès départemental au Mont-Saint-Vincent les 14 et 15 janvier prochains).

Mais c'est une exigence difficile à tenir, car elle suppose que chacun des adhérents des 24 syndicats de la FSU soit au fait de tous les débats qui parcourent la fédération.

L'ambition de ce numéro de Chorus est d'essayer de résumer ces débats et d'en expliquer les enjeux pour que chacun puisse voter en toute connaissance de cause.

C'est un exercice compliqué, car chaque mot des textes soumis aux votes a été pesé. Tout résumé entraîne une perte de sens, toute explication entraîne une perte d'objectivité.

Mais faudrait-il pour autant se dérober à cet exercice ? S'il en était ainsi, le droit à la démocratie serait bien limité.

Chaque adhérent a-t-il le temps de lire intégralement tous les textes ? Je peux comprendre qu'il n'en ait ni le temps ni l'envie.

Mais chacun a reçu avec sa revue "Pour" le cahier spécial 6ème congrès de la FSU. Et si ce numéro de chorus donne envie d'aller lire d'un peu plus près ce cahier pour voter, il aura atteint son objectif.

Peuvent voter tous les adhérents à jour de leur cotisation 2008-2009 et/ou 2009-2010.

Il s'agit par ce scrutin de renouveler pour les trois années à venir les équipes responsables qui animent la vie fédérale aux plans départemental et national et de porter une appréciation sur l'activité de la fédération au cours de ces trois dernières années.

Pour organiser le vote, chaque syndicat est autonome (voir page 6).

Mais ce numéro de Chorus n'est pas exclusivement



Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

consacré aux élections internes de notre fédération. Pendant les travaux l'activité syndicale continue, et le sommaire ci-dessous vous en apportera la preuve.

Bonne lecture et bon vote. Philippe Dormagen

## Sommaire

- page 2 : problème de sécurité sanitaire sur le site de Pôle emploi Chalon Paradis (ex agence St Jean)
- page 3 : texte d'orientation de la liste "pour une orientation unitaire en Saône-et-Loire"
- page 4 : explications de vote
- page 5 : modèle de bulletin de vote
- page 6 : dispositions retenues par les syndicats pour l'organisation des votes fédéraux nationaux
- page 6 : grève à l'Education Nationale le 24 novembre
- page 6 : déclaration unitaire au CDEN du 12 octobre
- page 7 : état des lieux à la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- page 8 : Malaise social à Pôle emploi
- page 8 : Manifestation du 7 octobre à Chalon-sur-Saône
- page 8 : le Conseil Régional rencontre les organisations syndicales de l'EN
- page 8 : rencontre préfecture sur la RGPP



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc  
71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : http://sd71.fsu.fr  
Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN \*Trimestriel \*

Prix au N° 1 € \* 6 novembre 2009 \* Numéro 88



## Pôle Emploi – Bourgogne

### Le Pôle Emploi Illustré,

*Petit lexique à l'intention des agents de Pôle Emploi*

**A** comme allergène.

**B** comme butane

**P** comme propane.

« Il connaît pas Raoul... J'vais lui faire une ordonnance, une sévère<sup>1</sup>. »

Pôle emploi Chalon Paradis, Semaine 38\_ 17 Septembre, suspicion de grippe AH1N1, dès 17 heures à la fermeture du site les agents d'entretien procèdent à la désinfection du site. Pas moins de 12 bombes de « bactéricide unidose-Desodor Fogger » seront ainsi répandues dans l'agence. 18 Septembre, le personnel regagne le site. Maux de tête et nausées seront les maîtres mots de la journée pour les collègues, pour les usagers, pas d'information. Pas d'inquiétude, « *Le produit utilisé n'est pas toxique* »<sup>2</sup>

Pôle emploi Chalon Paradis, Semaine 39 21 Septembre, les symptômes ressentis le 18 reviennent. 23 Septembre, une collègue fait un malaise et retourne voir son médecin traitant. **Verdict** : les symptômes sont proches de ceux d'une intoxication au monoxyde de carbone. Une partie du collectif demande à faire usage du droit de retrait pour « danger grave et imminent ». A 14h, le site est évacué. Dans la nuit une intervention sera faite pour contrôler la qualité de l'air et éventuellement l'assainir.

Pôle emploi Chalon Paradis, Semaine 40 28 Septembre, une partie du collectif ressent de nouveau nausées et maux de têtes. Elle en informe la hiérarchie et demande à nouveau à faire usage du droit de retrait. La direction prend acte. Les personnes qui le souhaitent et qui en font la demande par écrit sont invitées à se rendre sur un autre site. Le site ne fermera pas ce jour, le personnel qui ne cède pas à la « psychose » reste en poste.

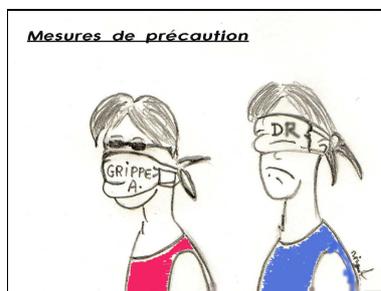
« Le principe de précaution vous impose de fermer le site », l'intervention du contrôleur du travail donne raison au collectif. A 16h20, le site de Chalon Paradis ferme.

« **Il n'est pas normal que l'humain ne soit pas placé en tête de nos préoccupations** »<sup>3</sup>

**Pourquoi déroger au principe de précaution et mettre ainsi le personnel en danger ?**

**Pourquoi douter du diagnostic d'un médecin ?**

**Quid des usagers dans cette histoire ?**



**Le SNU : une idée d'avenir !**

<sup>1</sup> Bernard Blier dans « les tontons flingueurs »

<sup>2</sup> Propos d'un responsable sécurité venu se rendre compte sur site ce jour là.

<sup>3</sup> Didier Lombard, PDG de France télécom, France Inter 7/10, 29/09/09

Dans le cadre du vote des adhérents, voici le texte d'orientation de la seule liste qui se présente en Saône-et-Loire

## Pour une orientation unitaire en Saône et Loire

S'appuyant sur les textes fondateurs de la FSU, notre liste, de par sa constitution même, intègre la volonté de recherche de synthèses, toujours nécessaires, pour que toutes les revendications portées le soient au nom de l'ensemble des composantes de la FSU, syndicats nationaux et courants de pensée.

Les évolutions politiques et les évolutions de la société ont fait que les adhérents ont de plus en plus de mal à comprendre le fonctionnement des tendances, et donc à s'y intéresser. Au niveau national, les tendances majoritaires ouvrent leurs listes aux militants hors tendance. En Saône-et-Loire, une seule orientation, celle que nous portons dans un esprit pluraliste et unitaire, est proposée au suffrage des adhérents.

Notre liste a pour objectif d'assurer le travail syndical sans exclusive, en recherchant l'émergence de synergies fortes.

Depuis le dernier congrès nous avons contribué :

- à fédérer au quotidien la réflexion et l'action des syndicats nationaux de la FSU pour défendre et promouvoir notre conception du service public,
- à créer le Conseil Fédéral Régional et à le faire fonctionner, pour organiser l'intervention et la représentation fédérales auprès des instances régionales (Conseil Régional, Conseil Economique et Social Régional, Rectorat,...) et construire démocratiquement les interventions de la FSU dans ces instances,

- à développer la formation syndicale en organisant un stage régional sur le stress et la santé au travail,
- à faire émerger un nouveau syndicat au sein du Conseil général, le SDU-CLIAS (agents des collectivités territoriales) et à créer les conditions d'une bonne collaboration locale entre l'UNATOS et le SDU-CLIAS pour présenter une liste commune aux élections professionnelles,
- à favoriser le fonctionnement de l'intersyndicale interprofessionnelle départementale et à organiser dans ce cadre les mobilisations locales,
- à participer à des actions d'associations telles que le Réseau Education Sans Frontières ou ATTAC (fête altermondialiste).

Ce bilan prouve que l'action syndicale, quoi qu'on en dise, permet d'obtenir des résultats concrets. Mais, face à des politiques qui promeuvent le consumérisme, l'individualisme et la rentabilité à court terme, le combat syndical pour une société plus juste, où les services publics permettent de garantir la solidarité et l'équité entre les citoyens sur tout le territoire national, reste toujours d'actualité.

Dans un contexte parfois marqué par le découragement ou la morosité, nous n'entendons pas céder à la résignation, mais au contraire poursuivre avec détermination nos objectifs syndicaux :

- prolonger la réflexion sur la santé et la souffrance au travail,
- faire progresser la représentativité de la FSU,
- continuer le travail intersyndical d'organisation des luttes tout en gardant nos spécificités,
- favoriser les relations intersyndicales au sein de la FSU,
- faire participer le maximum d'adhérents à la vie syndicale,
- travailler à la réalisation des revendications de la FSU, qui seront rediscutées lors du congrès,
- poursuivre notre réflexion sur l'économie sociale et solidaire et sur l'écologie.
- La force des syndicats trouve sa source dans la détermination des

salariés à faire bouger les choses. A nous de favoriser l'émergence de cette envie, avec pour objectif de travailler à la résolution des problèmes de nos professions et de notre fédération de façon collective.

Il n'y a pas d'enjeu de pouvoir dans ce vote, mais celui-ci permettra aux élus au CDFD de sentir qu'ils ont le soutien des adhérents de Saône-et-Loire dans leur ambition de faire vivre la FSU :

votez pour notre orientation pluraliste unitaire !

Les candidats.

Philippe DORMAGEN - SNUTEFI  
Antoine JEANTET - SNUIPP  
Bruno HIMBERT - SNES  
Dominique ACAMPORA - UNATOS  
Philippe PERROT - SNEP  
Anne Charlotte LAMOTTE D'INCAM - SNETAP  
Laurent TISSIER - SNPES-PJJ  
Rene CHANLON - SNUEP  
Christèle GARDAZ - SNUIPP  
Thierry CONVERT - SNU-CLIAS  
Anne DOSSIER - SNUTEFI  
Denis GIBOT - SNES  
Dominique GONNOT - SNUIPP  
Christian BECQUET - SNEP  
Bernard EYZAT - UNATOS  
Veronique DELICE - SNUTEFI  
Christophe LECORNEY - SNUIPP  
Isabelle PIRAT - SNES  
Paul BARDAY - SNUIPP  
Marc BIGARNET - SNUTEFI  
Jacqueline KEMPTON - SNES  
Thierry GROSJEAN - SNPES-PJJ  
Marc DAILLOUX - SNUIPP  
Martial GRISOT - SNES  
Jean-MARC MARTINET - SNUEP  
Xavier PAILLARD - SNUTEFI  
Guy PONCIN SNES  
Alain LARVOR - SNES  
Yves LEMAL - SNES

## BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU Scrutin du 5 au 26 novembre 2009

Pour certains d'entre vous, le vote sera organisé par les sections départementales de vos syndicats et ce bulletin de vote sera identique à celui de la page de droite. Pour les autres, il sera en deux morceaux, envoyés séparément (voir page 6 les modalités d'organisation des votes).

### **VOTE n°1 : Orientation fédérale départementale**

Il n'y a qu'une liste soumise au vote, la "Liste Pour une orientation unitaire en Saône et Loire". Il n'y a donc pas d'enjeu politique. Mais, pour ceux qui recevront le bulletin de vote départemental séparément, le fait d'entourer la liste d'un trait apparent, de mettre le bulletin dans l'enveloppe T et de poster cette enveloppe sera la marque d'un accord avec les orientations de cette liste (voir pages précédentes) et d'un soutien à l'activité départementale de la FSU

### **VOTE n°2 : Orientation fédérale nationale (suppl. " POUR " n°139 / octobre - 2009)**

Il faut choisir entre cinq listes qui ont des orientations divergentes. La liste Unité et Action et sans tendance est actuellement majoritaire, et sa façon de fonctionner est bien résumée dans le chapeau de son texte d'orientation.

Pour les autres listes, ne seront pointées ci-dessous que les principales divergences avec la liste majoritaire.

#### **o Liste Unité et Action et sans tendance**

"Unité Action anime la FSU depuis sa naissance. Il y développe un syndicalisme de masse, offensif, indépendant et démocratique avec l'objectif de rassembler les personnels et les salariés dans l'action afin de pouvoir négocier sur la base d'un rapport de force. Il construit les revendications et les mobilisations avec l'ensemble des personnels, en refusant tout sectarisme, en recherchant l'unité à tous les niveaux tout en étant ferme sur les revendications.

Cette stratégie doit permettre d'obtenir des transformations sociales profondes. Un syndicalisme indépendant qui contribue à la construction d'alternatives aux politiques libérales, indispensables à la satisfaction des revendications."

#### **o Liste à l'initiative de l'École Émancipée (EE)**

Diffère de la liste majoritaire principalement sur les modalités d'action, accusant la FSU et ses syndicats de ne pas tout faire pour mobiliser :

"Les syndicats enseignants de la FSU ont refusé de pousser les feux contre les suppressions de postes ... .. alors même que les possibilités de faire reculer le gouvernement existaient.

Confrontés à des directions confédérales qui veulent éviter l'affrontement, la FSU et Solidaires n'ont pas été capables de s'appuyer sur leurs capacités de mobilisation pour faire valoir leurs propositions. "

#### **o Liste Émancipation**

Pour cette liste, il faut boycotter les réunions de concertation, organiser le rapport de force dans la perspective de la grève générale, unifier le syndicalisme, unifier les filières de formation et nationaliser l'enseignement privé.

#### **o Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant**

Cette liste n'a des revendications que pour l'Éducation Nationale, avec comme moyen d'action la grève jusqu'à satisfaction

#### **o Liste Front Unique**

Pour cette liste, la défense des revendications exige la rupture de la concertation avec le gouvernement, il faut appeler à une manifestation nationale à l'Assemblée lors de la discussion budgétaire sur le mot d'ordre : gâchez le budget Sarkozy-Fillon.

### **VOTES n°3 : Rapport d'activité fédérale nationale (suppl. " POUR " n°139 / octobre - 2009)**

Le rapport d'activité comporte 3 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Le vote en pour ou contre le rapport d'activité relève de tant de choses que tout commentaire serait superflu.

#### **Fenêtre " Education " (page 8)**

Le vote A dit que la FSU a été incapable de construire le rapport de force qui aurait permis de donner un coup d'arrêt à la politique gouvernementale. Au niveau interprofessionnel, il y a un refus de combattre frontalement le gouvernement.

Le vote B dit que la FSU a joué un rôle déterminant dans les actions de fin 2008 qui a contraint le gouvernement à quelques concessions mais sans céder sur les suppressions de poste ni sur sa politique. Les personnels de l'Éducation se sont à nouveau fortement mobilisés lors des journées interprofessionnelles de janvier et mars 2009. Lors de la mobilisation dans l'enseignement supérieur, la FSU a cherché à organiser les convergences, mais les personnels des autres secteurs n'ont pas suivi.

#### **Fenêtre " Formation et recrutement des maîtres " (page 9)**

Le vote A, c'est l'explication de la situation, avec la difficulté des syndicats à se mettre d'accord sur une position commune.

Le vote B dit qu'il y a eu une erreur de stratégie de la part de la FSU et de ses syndicats enseignants, et laisse entendre qu'ils n'ont pas voulu s'opposer fortement au gouvernement.

#### **Fenêtre " Vie fédérale " (page 11)**

Ce vote découle du débat précédent sur la difficulté des syndicats de se mettre d'accord : faudrait-il que les syndicats perdent leur indépendance au profit de décisions fédérales ? Mais dans le vote B la question n'est pas posée franchement.

Le vote A dit que les positions des syndicats nationaux doivent être respectées et qu'il faut construire des synthèses et des convergences.

Le vote B dit que certains cherchent à réduire la vie fédérale à un simple inter-syndicalisme favorisant le corporatisme. La FSU ne peut être réduite à l'addition de syndicats nationaux.



**BULLETIN DE VOTE POUR LA  
FSU  
Scrutin du 5 au 26 novembre 2009**



**VOTE n°1 : Orientation fédérale départementale**

*Entourez la liste d'un trait apparent*

- Liste Pour une orientation unitaire en Saône et Loire

**VOTE n°2 : Orientation fédérale nationale** (suppl. " POUR " n°139 /  
octobre - 2009)

*Entourez la liste de votre choix d'un trait apparent*

- Liste Unité et Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'École Émancipée (EE)
- Liste Émancipation
- Liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant
- Liste Front Unique

**VOTES n°3 : Rapport d'activité fédérale nationale**

(suppl. " POUR " n°139 / octobre - 2009)

*Entourez votre choix d'un trait apparent*

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>	<b>REFUS DE VOTE</b>
-------------	---------------	-------------------	----------------------

Le rapport d'activité comporte 3 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 3 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

**Fenêtre « Education »** (page 8)

 A B

**Fenêtre « Formation et recrutement des maîtres »**  
(page 9)

 A B

**Fenêtre « Vie fédérale »** (page 11)

 A B

information sur les  
dispositions retenues  
par les syndicats  
nationaux pour  
l'organisation des votes  
fédéraux nationaux.

### EPA

Vote national par correspondance au siège du syndicat ou vote dans les section les sections régionales.

### SNAC

Vote national par correspondance organisé par le Bureau National.

### SNASUB

Vote par correspondance. Dépouillement des votes par SNASUB national.

### SNCS

Vote organisé en même temps et selon les mêmes modalités que ses votes internes préparatoires à son congrès national.

### SNE

Le vote organisé par le Bureau National pour l'envoi du matériel, la collecte des votes et le dépouillement (décision du BN du 28/8/2009). Il se fera intégralement par correspondance.

### SNEP

Vote par correspondance organisé par les sections départementales du SNEP ou, en cas de carence, par la section académique.

### SNEPAP

Vote par correspondance. Échelon collecteur des votes et/ou des résultats : échelon national

### SNES

Le vote fédéral est organisé par chaque section d'établissement (S1).

Suivre exclusivement les modalités indiquées dans le S2 info 269 du 3 novembre 2009 adressé à tous les adhérents et aux sections d'établissement ; ce document est également disponible en ligne sur le site Internet académique du SNES (www.dijon.snes.edu), rubrique "démocratie interne" dans les pages de la Saône-et-Loire.

En cas de problème, ne pas hésiter à contacter la section départementale du SNES.

### SNESUP

Vote dans chaque section SNESUP

### SNETAP

Modalité retenue : vote par correspondance au SNETAP National

### SNICS

Vote par correspondance /collection des votes à l'échelon national

### SNPES PJJ

Vote organisé par les sections départementales SNPES-PJJ/FSU, dépouillé de même. Résultats transmis aux SD FSU par sections locales et au bureau national SNPES-PJJ. Le BN transmet à la FSU les résultats nationaux.

### SNPI

Le SNPI organise le vote fédéral par correspondance.

### SNUAS FP

Vote par correspondance organisé par le Bureau National / dépouillé par le BN.

### SNU CLIAS

Consultation individuelle des syndiqués organisée par les structures départementales du SNU CLIAS

### SNUEP

Vote par correspondance sous enveloppes T (retour de courrier à la poste). Dépouillement national.

### SNUIPP

Vote par correspondance organisé par les sections départementales du SNUIPP (envoi du matériel, réception et dépouillement).

Du 27 novembre au 2 décembre : transmission des résultats départementaux au syndicat national.

### SNU TEFI

Vote par correspondance organisé par le national. La collecte et le dépouillement des votes se fait à la permanence nationale du syndicat

### SYGMA

Vote par correspondance et dépouillement organisés par le SYGMA national.

### UNATOS

Échelon syndical collecteur : UNATOS NATIONAL

## Grève à l'Education Nationale

le 24 novembre 2009

Le Conseil Délibératif Fédéral National du 22 octobre 2009 a décidé :

"Dans l'Education et la Recherche, prenant acte des réponses des autres organisations à ses propositions d'action unitaire avec grève, il appelle à mener une campagne pendant le vote du Budget dans le cadre du collectif " Notre Ecole, Notre Avenir " en utilisant la carte pétition unitaire et la lettre unitaire aux parlementaires et il décide d'une journée de grève et de manifestations le 24 novembre pour un système éducatif qui assure la réussite de tous les jeunes, contre les suppressions de postes, pour l'augmentation des recrutements aux concours pour une autre réforme de la formation des enseignants, contre la précarité, pour les salaires et la revalorisation de l'ensemble des personnels pour la défense des statuts. Il prend contact avec l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation pour leur re-proposer l'organisation commune de cette journée. Il appelle tous les personnels à y participer massivement, et à débattre dès le jour de la grève, en AG, des suites."

**En Saône-et-Loire, une intersyndicale est prévue le 5 novembre pour organiser la journée d'actions.**

### Déclaration unitaire au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 12 octobre 2009

Représentants élus des personnels et des parents, nous souhaitons manifester dans cette déclaration unitaire notre inquiétude, provoquée par les récentes annonces d'Arnaud Montebourg relatives au désengagement financier du Conseil Général pour ce qui concerne ses compétences facultatives.

Nous comprenons bien les motifs de sa démarche ; nous pouvons même partager son diagnostic sur les carences de l'Etat dont, chacun le sait, les premières victimes sont les familles et les élèves les plus défavorisés. Pour cette raison-même, nous considérons que toute mesure qui affaiblit les services publics doit être évitée dans un contexte socio-économique qui rend plus que jamais nécessaire de faire jouer les solidarités. Nous demandons donc au Conseil Général de bien mesurer la portée des décisions qu'il pourrait prendre.

Nous souhaitons en tout cas être informés directement de toutes celles qui concernent le domaine éducatif. Nous veillerons, conformément à nos mandats, à défendre au mieux les intérêts des élèves, des familles, des personnels et de l'Ecole.



Syndicat National des Personnels de l'Éducation Surveillée  
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

*UEMO – secrétariat départemental*

86/88 avenue Boucicaut - 71100 CHALON SUR SAONE

Tel : 03.85.97.04.50. Fax : 03.85.48.88.65



– Comme la plupart des services de l'État, la Protection Judiciaire de la Jeunesse est dans la tourmente. L'application brutale de la RGPP a des conséquences lourdes et fâcheuses sur la qualité et l'efficacité de notre travail dans la prise en charge des mineurs en danger et des mineurs délinquants. La pression exercée sur les personnels et en particulier sur les personnels administratifs devient intolérable. La récente tentative de suicide d'une directrice départementale en pleine réunion de service est l'illustration tragique de la maltraitance que subissent les personnels de cette administration,

– fermeture de poste, redéploiement de service, nouveau cahier des charges imposé sans concertation avec les personnels, circulaire sur l'action éducative au pénal, les personnels sont soumis à une maltraitance et un mépris quotidien. C'est une véritable entreprise de caporalisation que nous subissons. La mise en conformité avec le contrat d'objectifs et de moyens devient le leitmotiv de notre hiérarchie.

En Saône et Loire, le nouveau directeur départemental, arrivé début octobre a pour mission de fermer la direction départementale, au nom de l'interdépartementalité dans un délai d'un an.

Fi des personnels qui y travaillent ! La pression est déjà mise sur eux afin qu'ils quittent d'eux même la PJJ. Cela évitera à notre hiérarchie de leur proposer d'autres postes et de leur sucrer la prime de redéploiement.

Les personnels du foyer d'action éducative (FAE), qui accueille des adolescents en très grande difficulté, souvent en alternative à l'incarcération, sont dans une grande souffrance. Il font les frais d'une absence de positionnement clair de la hiérarchie et d'un manque de projet ambitieux dans la prise en charge éducative des jeunes confiés. Les personnels sont sous la crainte d'une fermeture du foyer, ceci depuis plus de trois ans. La dégradation des conditions de travail est telle que 7 collègues sur 14 se sont mis en arrêt maladie dernièrement.

Dans les services de milieu ouvert, les départs à la retraite ou par le biais des mutations ne sont pas remplacés. C'est ainsi que 3 postes ont disparu en un an sur le seul service de Chalon sur Saône et du Creusot.

Au nom du recentrage au pénal, le transfert des mesures civiles au secteur habilité et aux conseils généraux s'accélère en posant d'énormes problèmes. Sur le secteur chalonnais par exemple, il y a maintenant un an de délai d'attente auprès des services du conseil général pour qu'une aide éducative puisse se mettre en place !

Par ailleurs, l'administration met en place des formations obligatoires visant à normaliser les pratiques et à casser l'identité professionnelle fondée jusqu'alors sur la priorité éducative. L'application du futur Code de Justice Pénal des mineurs, s'il est voté en l'état, mettrait définitivement fin à une justice des mineurs spécialisée.

Dans ce contexte de dégradations massives des conditions de travail et de régressions sociales, les luttes et résistances ne peuvent se construire qu'en convergence avec les autres mobilisations interprofessionnelles. C'est pourquoi le SNPES continue de défendre la construction d'un mouvement d'ampleur qui passe par la grève reconductible au niveau interprofessionnel.

Laurent TISSIER

## MALAISE SOCIAL A POLE EMPLOI

20 octobre 2009 : MOBILISATION TRES FORTE DU PERSONNEL

35,23 % du personnel (chiffre de la direction) au niveau national, 43,05 % en Bourgogne a répondu à l'appel à la grève lancé par l'ensemble des organisations syndicales.

Cette mobilisation traduit l'ampleur du mal-être vécu aujourd'hui par les agents. Le mouvement d'aujourd'hui a touché presque trois fois plus de salariés que lors de la dernière grève du 18 juin 2009.

Le déploiement à marche forcée des sites mixtes et de l'entretien unique d'inscription, les formations professionnelles indigentes, la multiplication des contrôles tatillons, les mobilités forcées, engendrent déstabilisation et désarroi du personnel.

Dans le même temps, le Directeur Général, Christian Charpy voudrait imposer une négociation de la Convention Collective au pas de charge, tout en renvoyant à une date ultérieure des points fondamentaux comme la discussion sur les métiers et les classifications.

Les organisations syndicales, reçues au Ministère réclament un moratoire sur la fusion et un plan d'urgence incluant l'ouverture d'une négociation sur les risques psychosociaux. L'intersyndicale exige également, en parallèle de la négociation sur la convention collective, l'engagement d'une négociation sur l'évolution du statut public 2003 concernant les agents publics de Pôle Emploi, qui représentent 2/3 des effectifs.

Le SNU POLE EMPLOI FSU insiste particulièrement sur la convergence entre les intérêts du personnel et les légitimes demandes des demandeurs d'emploi en attente d'un Service Public de qualité et d'une transformation de POLE EMPLOI.

### 7 octobre 2009 : 300 manifestants dans les rues de Chalon-sur-Saône pour un travail décent.

Sans appel à la grève, avec une manifestation à 17 heures, la mobilisation était difficile.

On peut lire sur le site de la FSU 71 (<http://sd71.fsu.fr>) le discours intersyndical.

## Le Conseil Régional rencontre les organisations syndicales de l'Education Nationale

L'objectif de cette rencontre, qui a eu lieu le 20 octobre 2009, est de préparer le prochain CAEN (Conseil Académique de l'Education Nationale).

Voici les points principaux que l'on peut retenir de cette réunion :

M. Baumel (Vice-Président chargé des lycées), s'inquiète des répercussions de la réforme des lycées pour le budget de la région.

Il est inquiet du retour de l'accès à l'apprentissage à partir de 15 ans.

Il a annoncé que le programme d'investissements prévus pour les lycées ne pourra pas être tenu (entre autre pour cause de suppression de taxe d'apprentissage).

Il estime impossible aujourd'hui d'avoir un travail sincère avec le Rectorat

Le but de cette réunion était de nous appeler à avoir une action commune, syndicats et Conseil Régional de Bourgogne pour bloquer le CAEN, ou pour mener toute autre forme d'opposition commune face au Rectorat.

Une nouvelle réunion est programmée pour le 12 novembre.

Suite des rencontres de l'intersyndicale avec le Préfet de Saône-et-Loire, le 16 octobre 2009.

## Rencontre Préfecture sur la RGPP

Une déclaration unitaire (Cgt, Cfdt, Cftc, Cfe-Cgc, Unsa, fsu, Solidaires) a réaffirmé notre attachement à un grand service public moderne, efficace, répondant aux besoins des usagers, quel que soit leur lieu de travail ou de vie, avec des personnels statutaires suffisants. A été rappelée notre opposition aux logiques de suppression d'emploi, d'économie financière, de performance qui entraînent des fermetures de services, des abandons de lieux de proximité, des abandons de missions de services publics, des privatisations, l'éclatement de l'égalité de traitement des usagers et l'éclatement de la péréquation tarifaire. Et tout cela débouche sur de la souffrance et de la précarisation pour les personnels...

Nous avons proposé qu'il y ait un véritable état des lieux avec un réel dialogue social.

Cette réunion nous a confirmé la démarche de l'administration :

- le pilotage de la réforme essentiellement par les contraintes budgétaires,
- la mise au second plan de l'aspect humain,
- la technique qui consiste à faire croire à des concertations alors que les réunions ne font qu'informer les représentants des personnels sur ce qui est déjà décidé,
- le développement d'arguments tels que "il n'y a pas de problème, la mise en place de la RGPP se passe bien, les agents sont d'accord, la RGPP leur offre plus de possibilités d'évolution de carrière, etc..."

En ce qui concerne l'Education nationale, le préfet a répondu que ce n'était pas dans son domaine de compétences.

La FSU a posé la question sur l'arrêt du financement des **Centres d'Information et d'Orientation** par le CG. Le préfet a répondu qu'il ne se saisiirait du dossier que lorsque le Conseil Général aura pris une décision sur cette question par un vote en séance.

**Suite à cette rencontre, le Préfet s'est engagé à mettre en place une conférence départementale des services publics (hospitaliers, territoriaux, Etat), car il considère que l'Etat n'a plus le monopole des services publics.**

Il estime d'autre part que le statut de la Fonction Publique Territoriale est meilleur que celui de la Fonction Publique d'Etat, parce qu'il est plus souple et qu'il est le seul à permettre une modernisation des services.

Là encore, on est face à une idéologie qui s'affirme en dehors de tout débat technique sur la qualité du travail.

## Nouvelle initiative contre la privatisation de la poste

le comité national lance une grande campagne « J'écris au Président » avec 5 millions de cartes pétition adressées au président de la République exigeant le respect de la votation, le retrait du projet de loi, l'ouverture du débat public, la tenue d'un référendum sur l'avenir du service public postal.

Imprimez la carte-pétition pour l'envoyer à l'Elysée. On la trouve sur le site de la FSU (<http://www.fsu.fr>)